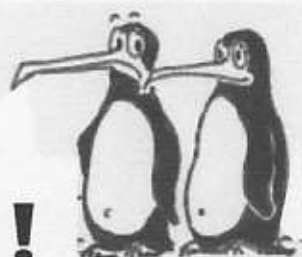


SPÉCIAL SALON

L'environnement ... Ça commence dans ma ville !



Vous aspirez à une meilleure qualité de l'air ?

Malgré la mauvaise qualité de l'air dans la ville, la municipalité veut faire passer l'autoroute A104 à Poissy.

Vous êtes gêné par le bruit ?

Le maire qui est compétent en matière de nuisances sonores doit réaliser une carte du bruit et un plan de prévention pour la ville (Loi du 26 octobre 2005).

Vous souhaitez qu'on protège les milieux naturels ?

Pas de chance, le PLU de Poissy prévoit la construction de centres commerciaux sur des terrains encore verts.

Vous voulez agir contre le changement climatique ?

La mairie ne vous aidera pas car elle n'a aucun plan de réduction des gaz à effet de serre (voir au verso).

Vous désirez une meilleure transparence de la gestion de l'eau ?

En dix ans la qualité de l'eau s'est dégradée à Poissy alors que son prix a augmenté plus rapidement que le coût de la vie !

Vous voulez des transports adaptés à votre quotidien ?

Vous avez raison car ce service public s'est fortement dégradé et la municipalité n'a aucune volonté pour l'améliorer (fréquences, horaires, confort...).

Un salon c'est bien, des actes c'est mieux !



Le saviez-vous ?

La ville de Poissy est adhérente au Comité 21 ! – Comité français pour l'environnement et le développement durable qui a pour but de faire vivre l'Agenda 21 – projet pour le 21^e siècle, ratifié au Sommet de la Terre de Rio. La ville adhérente doit élaborer avec les forces vives de la collectivité un programme d'actions pour lutter contre la dégradation de la planète, la pauvreté et les inégalités.



Mais la municipalité n'a pas mis en place de programme d'actions !

Sa politique va à l'encontre des 5 grands objectifs de l'Agenda 21 local :

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE,

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre il faut agir sur l'urbanisme, réduire l'étalement urbain, le "mitage" et maintenir les espaces agricoles. *Le projet municipal des Terrasses de Poncy est exactement ce qu'il ne faut pas faire !*

Le Comité 21 recommande la restriction du trafic automobile en ville, la promotion du partage de la voirie et la complémentarité entre les modes de transport : vélo, transports en commun, automobile et les piétons. **Mais à Poissy pas de Plan de déplacement urbain, pas la moindre création de piste cyclable en 20 ans, pas de plan de mobilité des employés municipaux.**

PROTECTION ET GESTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES,

Les dernières mesures d'AIRPARIF montrent que les trois quarts de la **pollution de l'air** à Poissy ont pour origine le trafic routier. Les objectifs de qualité sont dépassés en centre ville. **Mais la seule proposition de la mairie est la construction de l'A104 qui va encore dégrader la qualité de l'air de Poissy.**

En dix ans la **qualité de l'eau** s'est dégradée à Poissy alors que son prix a augmenté plus rapidement que le coût de la vie. Là non plus aucune réaction de la mairie, **les résultats des analyses d'eau ne sont même pas disponibles sur le site de la ville.**

En matière de **déchets** la municipalité s'est convertie tardivement à la collecte sélective, contrainte et forcée par le contrat «Terre vive» de la Région destiné à subventionner l'usine d'incinération AZALYS. Cet incinérateur surdimensionné est obligé de rechercher des déchets pour assurer sa rentabilité. Certains quartiers ne sont toujours pas passés à la collecte sélective comme La Coudraie.

VIVRE SA VILLE a des idées, des propositions et un programme d'actions en matière d'environnement.

Rendez-vous sur le site **WWW.VIVRESAVILLE.COM**

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ,

Le Comité 21 préconise la conservation et la protection des espaces agricoles péri urbains. **Mais le PLU de Poissy prévoit la construction de nouvelles grandes surfaces commerciales sur des espaces agricoles !**

ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS POUR L'ACCÈS À UNE BONNE QUALITÉ DE VIE, COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET GÉNÉRATIONS,

Le Comité 21 recommande une offre diversifiée de logements (mixité économique, sociale, des statuts d'occupation) et une politique de réduction de la fracture urbaine, avec une meilleure répartition territoriale. **À Poissy c'est tout le contraire, la mairie favorise la construction de logements de standing en centre ville et veut raser le quartier de La Coudraie sans concertation avec ses habitants.**

DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES.

En matière d'économie d'énergie la municipalité n'a aucun projet, n'a pas recours aux énergies renouvelables, pas d'optimisation énergétique des bâtiments, pas de mise en place d'une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) dans la construction ou la réhabilitation des bâtiments municipaux.



Bon d'abonnement

- Je souhaite m'abonner à VivreSaVille pour 13 € (un an)
- Je souhaite adhérer à VivreSaVille pour 20 € (un an)

Ce bulletin est à compléter et à envoyer à VivreSaVille
8, rue du 11 novembre, 78300 POISSY.

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de Vivre Sa Ville

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____